

Table des matières

ENERGIE - CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT 3

- LA CDU PRESENTE SES ORIENTATIONS POLITIQUES EN FAVEUR DU CLIMAT 3
- UN PAQUET CLIMAT 2030 VOLONTARISTE MAIS JUGE GLOBALEMENT DECEVANT ET TIMIDE 3
- TABLE-RONDE FRANCO-ALLEMANDE SUR L'ACCEPTABILITE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE 3
- L'ADOPTION D'UN PLAN D' ACTIONS POUR LA PROTECTION DES INSECTES ET LA FIN DU GLYPHOSATE 4
- UN PLAN FORET A LA HAUTEUR DES ENJEUX DE PRESERVATION DES FORETS ALLEMANDES ? 4
- LA COMMISSION EUROPEENNE DONNE SON FEU VERT SOUS CONDITIONS : INNOGY PASSE CHEZ E.ON 4
- RWE VISE LA NEUTRALITE CARBONE D'ICI 2040 4
- EDF RENOUVELABLES POURSUIT SON DEVELOPPEMENT DANS L'EOLIEN EN ALLEMAGNE 4
- L'INDUSTRIE ALLEMANDE S'ENGAGE DANS L'HYDROGENE 5
- H2 MOBILITY POURSUIT SON DEVELOPPEMENT 5
- SOMMET DE CRISE AUTOUR DE L'EOLIEN TERRESTRE 5

TRANSPORT 5

- DAIMLER CONDAMNE A PAYER UNE AMENDE DE 870 M€ A LA SUITE DU SCANDALE DIESEL 5
- CONTINENTAL POURRAIT SUPPRIMER JUSQU'A 20 000 EMPLOIS DANS LE MONDE DONT 7000 EN ALLEMAGNE 6
- MICHELIN FERME UNE USINE DE PNEUS EN BAVIERE 6
- LE CHINOIS GEELY INVESTIT DANS LA START-UP ALLEMANDE DE TAXIS VOLANTS VOLOCOPTER 6
- LA COMPAGNIE AERIENNE CONDOR SAUVEE PAR LE GOUVERNEMENT FEDERAL ET A LA RECHERCHE D'UN NOUVEL INVESTISSEUR 6

ENTREPRISES, INTERNATIONAL 7

- L'ALLEMAGNE ADOPTE SON PREMIER LABEL GARANTISSANT UN RESPECT MINIMUM DE REGLES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES, CEPENDANT LIMITE A L'INDUSTRIE TEXTILE 7
- LA SECONDE ENTREPRISE ALLEMANDE DE BIOTECHNOLOGIES BIEN PLACEE POUR S'ETENDRE SUR LE MARCHE PHARMACEUTIQUE AMERICAIN 7
- THYSSENKRUPP, EN DIFFICULTE, CHERCHE A SE SEPARER DE SA DIVISION ASCENSEURS POUR DISPOSER D'UN APPORT DE TRESORERIE, DONT L'UTILISATION POTENTIELLE FAIT POLEMIQUE AU POINT DE PROVOQUER LE DEPART DU DIRECTEUR GENERAL 7
- OUVERTURE DU PROCES EN ACTION COLLECTIVE CONTRE VOLKSWAGEN DANS LE CADRE DU « DIESELGATE », ALORS QUE L'ENTREPRISE N'EST PAS EXCLUE DES MARCHES PUBLICS AMERICAINS 8
- LE SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE DE FRANCFORT 2019 DOMINE PAR LA VOITURE ELECTRIQUE 8

- **LES FOIRES ET SALONS ALLEMANDS EN ESSOR, MALGRE UN CONTEXTE ECONOMIQUE MOINS FAVORABLE** 8
- **DEPLACEMENT OFFICIEL DE LA CHANCELIERE EN CHINE** 8
- **LES CONSTRUCTEURS FERROVIAIRES ALLEMANDS « SUR LES RAILS » POUR UN PROJET DE TRAIN A GRANDE VITESSE EN RUSSIE** 9

NUMERIQUE, INNOVATION 9

- **LE GOUVERNEMENT FEDERAL ENTEND FAIRE PRESSION SUR BRUXELLES POUR DURCIR LES REGLES VISANT LES GEANTS DE L'INTERNET.** 9
- **M. HABECK FAVORABLE A L'EXCLUSION DE HUAWEI DE LA CONSTRUCTION DU RESEAU 5G EN ALLEMAGNE** 9
- **LES COMPAGNIES PRIVEES D'ASSURANCE MALADIE PREVOIENT D'INVESTIR PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIONS D'EUROS DANS DES APPLICATIONS DE SANTE NUMERIQUE** 10
- **DEUTSCHE POST INVESTIT MASSIVEMENT DANS LA NUMERISATION** 10

ENERGIE - CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT

La CDU présente ses orientations politiques en faveur du climat

A quelques jours de la réunion du Cabinet du climat le 20 septembre, la direction de la CDU, après avoir réuni tout l'été ses cadres pour travailler à un concept du parti sur le climat, avait présenté, le 16 septembre, sa contribution sur le climat dans un [document](#) intitulé « Pour une Allemagne efficiente sur le climat - avec innovation pour l'avenir ». Le parti se positionnait en faveur d'un marché national d'échange de droits d'émission dans les secteurs du transport et du bâtiment, assorti d'un prix plancher et d'un prix plafond, et rejetait toute taxation du carbone. La CDU plaidait pour une réorientation de la fiscalité environnementale, davantage adossée au principe du pollueur payeur, ce qui impliquerait, par exemple une exonération fiscale des combustibles non fossiles, une réévaluation de la taxe sur les nouvelles immatriculations (Kfz-Steuer) en fonction des émissions de gaz à effet de serre, une baisse de la TVA à 7% pour les trajets en train de plus de 50km ou le doublement de la taxe sur les billets d'avion sur les vols intérieurs. Les conservateurs proposaient des compensations financières afin de ne pas pénaliser trop lourdement les pendulaires « captifs » et une réduction progressive des taxes sur l'électricité afin d'accroître l'acceptabilité sociale et économique de la transition énergétique. D'autres actions phares étaient mis en exergue, comme des aides à la conversion et du soutien public à l'innovation, aux investissements verts et à la rénovation énergétique du bâtiment.

Un paquet climat 2030 volontariste mais jugé globalement décevant et timide

A l'issue d'âpres et longues négociations entre les chefs de partis CDU/CSU/SPD de la grande coalition, le Cabinet climat, présidé le 20 septembre par la Chancelière Angela Merkel, a adopté un « [programme national sur la protection du climat](#) », très attendu, pour que l'Allemagne respecte ses engagements d'ici à 2030 sur fond de manifestations pro-environnement massives en Allemagne (1,4 millions de personnes au total). Il a été entériné en Conseil des ministres le 25 septembre. Parmi les 66 mesures figurent l'introduction d'un prix du carbone à partir de 2021 dans les secteurs non couverts par le système ETS (transport, bâtiment...), sur la base (i) d'un prix initial fixe de 10€ la tonne rééchelonné annuellement jusqu'en 2025 puis (ii), à partir de 2026, sur la base d'un marché national d'échange dans un corridor de prix entre 35 et 60€ la tonne avant son intégration dans un marché ETS. Des mesures sectorielles d'ordre incitatif et réglementaire dans les transports (7 à 10 millions de véhicules électriques, baisse de la TVA de 19% à 7% sur les billets de train, hausse des billets d'avion sur les vols intérieurs...), le bâtiment (interdiction de nouvelle chaudières au fioul à partir de 2026, remplacement subvention à 40%...), l'énergie, l'agriculture et l'industrie, l'innovation sont également prévues. Le gouvernement a annoncé qu'il ne financera pas ces mesures, estimées à 54 Md€ d'ici 2023, par le recours à la dette mais par les recettes supplémentaires fiscales et budgétaires. Un suivi contraignant de la mise en place du paquet climat est prévu de nature à concrétiser les engagements de l'Allemagne pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Si le paquet de mesures et le volontarisme affiché Bund sont un pas important, il reste très critiqué en Allemagne, à quelques nuances près au sein du milieu économique : il n'est, de l'avis général, pas à la hauteur des enjeux climatiques et du « défi pour l'humanité », relevé par la Chancelière devant le Bundestag le 11 septembre. Le 22 septembre, l'Allemagne a annoncé, dans la continuité des engagements pris le 20 septembre, son adhésion à l'Alliance pour la sortie du charbon.

Table-ronde franco-allemande sur l'acceptabilité de la transition énergétique

Le 10 septembre a eu lieu à l'Ambassade de France à Berlin une table-ronde sur l'acceptabilité de la transition énergétique – regards croisés franco-allemands (cf. [synthèse](#)). Organisée avec l'Office franco-allemand de la transition énergétique (OFATE) et l'institut allemand de politique étrangère (DGAP), elle a attiré un large public de politiques, professionnels de l'énergie, organisations patronales, syndicales et institutionnelles ainsi que l'OND et journalistes. Un dialogue a été engagé sur les enjeux et les facteurs importants pour l'acceptabilité de la transition énergétique dans nos deux pays et à l'échelle européenne. Parmi les intervenants figuraient Marjolaine Meynier-Millefert, députée « La République en marche », membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, Gabriele Krater, cheffe de bureau Droit de l'énergie du Land de Rhénanie-du-Nord- Westphalie, le Dr. Stefan Aykut, professeur de sociologie à l'université de Hambourg, Julie Hamann, chargée de recherche à la DGAP et Ursula Groden-Kranich, député CDU du Bundestag et membre de l'Assemblée parlementaire franco-allemande. Cet événement, conclu par l'Ambassadrice de France, a mis en évidence toute l'importance (i) de placer le citoyen au cœur de ce nouveau contrat social qu'est la transition énergétique, (ii) d'accompagner les mutations économiques, sociales et territoriales à la hauteur des enjeux, de manière adaptée et progressive et (iii) de poursuivre la mobilisation de tous, à tous les niveaux et notamment européen.

L'adoption d'un plan d'actions pour la protection des insectes et la fin du glyphosate

Le 4 septembre, le Conseil des ministres a adopté un [plan de protection des insectes](#), proposé par la ministre de l'environnement Svenja Schulze (SPD). Il prévoit aussi une interdiction d'usage de produits phytosanitaires ayant un impact sur les insectes notamment dans les zones Natura 2000, les réserves naturelles, les parcs nationaux ainsi qu'une interdiction complète du glyphosate à partir du 1^{er} janvier 2024. L'interdiction dans les jardins privés et les lieux publics comme les parcs est prévue dès à présent. Autre engagement : la limitation des émissions lumineuses la nuit pour éviter la désorientation des insectes. Un financement annuel de 100 M€ est prévu pour la protection des insectes et la promotion de la recherche.

Un plan forêt à la hauteur des enjeux de préservation des forêts allemandes ?

La ministre de l'agriculture Julia Klöckner (CDU) estime que les dommages occasionnés par les conditions météorologiques extrêmes dans la forêt allemande sont un « tournant » pour les propriétaires de forêt. L'AGDW, le groupement des propriétaires privés de forêt et le DFWR, le conseil allemand pour la sylviculture, estiment les coûts d'élimination du bois endommagé et de reboisement à 2,3 Md€. S'agissant de politique forestière internationale, Julia Klöckner a rappelé que l'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur contenait un chapitre sur la durabilité comportant des règles contraignantes. Dans ce contexte et dans le cadre du paquet climat annoncé le 20 septembre, un sommet fédéral sur la forêt s'est tenu à Berlin le 25 septembre. Le gouvernement veut mettre à disposition 547 M€ pour des mesures jugées indispensables. Ces moyens financiers pourraient être complétés par les Länder pour atteindre 800 M€, avant tout pour mobiliser les bois endommagés et reconstituer les peuplements détruits et non pour indemniser les propriétaires a précisé la ministre Klöckner. 13 nouvelles mesures ont été annoncées (source : Berlin Agro).

La commission européenne donne son feu vert sous conditions : Innogy passe chez E.ON

Mi-septembre, la Commission européenne a autorisé le rachat par E.ON de la plus grande partie d'Innogy, filiale de son concurrent RWE (opération valorisée à plus de 20 Mds euros) à condition qu'E.ON respecte intégralement une série d'engagements. Il s'agit notamment pour E.ON de cesser l'exploitation de bornes de recharges électriques sur des axes autoroutiers allemands ou encore de céder les activités d'Innogy en République tchèque et en Hongrie. Les deux énergéticiens allemands s'étaient entendus en mars 2018 sur cet échange d'actifs complexe dans le cadre d'une opération qui devrait réorganiser le secteur de l'énergie en Allemagne. En effet, cette opération a pour objectif de renforcer E.ON sur les marchés des réseaux et de la fourniture d'énergie, alors que RWE se spécialisera sur l'amont de la chaîne de valeur dans des activités de production électrique. A terme, RWE, premier producteur d'électricité allemand et l'un des principaux émetteurs de dioxyde de carbone en Europe avec ses centrales à charbon et à gaz, devrait devenir le numéro trois des énergies renouvelables en Europe (derrière l'espagnol Iberdrola et l'italien Enel).

RWE vise la neutralité carbone d'ici 2040

Après l'échange d'actifs entrepris avec E.ON, pour se spécialiser dans la production d'électricité, RWE compte investir 1,5 Mds euros par an dans les éoliennes offshore et terrestres, le photovoltaïque et le stockage en fonction des partenariats conclus. Alors que RWE retirera du réseau allemand ses centrales fonctionnant au lignite d'ici à 2038 au plus tard, conformément aux recommandations de la commission « charbon », l'énergéticien a en outre annoncé fermer ou reconvertir progressivement ses centrales à charbon au Royaume-Uni et aux Pays-Bas à l'horizon 2030. RWE, qui a diminué d'un tiers ses émissions de dioxyde de carbone entre 2012 et 2018, vise par ce biais une réduction additionnelle de celles-ci d'environ 70% d'ici 2030.

Le groupe négocie en ce moment avec le gouvernement fédéral des compensations pour fermer ses centrales à lignite, alors qu'il doit retirer, dans un 1^{er} temps, environ 3 GW de capacité (issue du lignite) d'ici 2022.

EDF Renewables poursuit son développement dans l'éolien en Allemagne

EDF Renewables a annoncé mi-septembre l'acquisition auprès de l'entreprise allemande Altus AG de plusieurs projets de parcs éoliens d'une capacité totale de 300 MW, appelés à être mis en service d'ici cinq ans. Cette opération offre à la branche « Renewables » d'EDF l'opportunité de renforcer ses positions en Allemagne, alors que le pays a pour l'objectif de porter à 65% la part des renouvelables dans l'électricité consommée d'ici à 2030. Le développement de projets totalisant 300MW, situés dans dix Länder, restera dans un premier temps de la responsabilité d'Altus AG, tandis que la construction des parcs sera assurée ensuite par EDF Renewables. Après obtention des autorisations

requis, les projets participeront aux appels d'offres organisés par l'Etat fédéral allemand. EDF Renouvelables exploite déjà en Allemagne plus de 580 MW de parcs éoliens au travers de filiales, dont 400 MW de capacité éolienne en mer.

L'industrie allemande s'engage dans l'hydrogène

Le groupe Siemens annonce la création en Saxe d'un laboratoire de recherche sur l'hydrogène en collaboration avec la Fraunhofer-Gesellschaft. L'objectif de cette coopération est d'améliorer la rentabilité de la production d'hydrogène d'une manière respectueuse de l'environnement par électrolyse à travers l'eau (dans le meilleur des cas avec de l'énergie renouvelable). Actuellement, le processus est encore très coûteux. D'ici 2030, Siemens ambitionne de ne produire que des turbines à gaz 100 % d'hydrogène. Par ailleurs, Air Liquide et l'allemand Thyssenkrupp Steel se sont accordés pour produire de l'acier à plus faible empreinte carbone. Les deux groupes ont annoncé avoir conclu un partenariat, aux termes duquel Air Liquide fournira à partir de cet automne l'hydrogène que Thyssenkrupp injectera pour remplacer partiellement le charbon pulvérisé dans les hauts-fourneaux de son usine intégrée de Duisbourg en Allemagne.

H2 Mobility poursuit son développement

Alors qu'elle compte déjà plus de 70 stations-service en activité, l'Allemagne poursuit le déploiement de stations de recharge à hydrogène. En effet, le consortium H2 Mobility, qui réunit plusieurs distributeurs de carburants et acteurs spécialisés de la filière, vient d'officialiser la création d'une nouvelle station d'avitaillement à Hambourg. Installée à proximité de l'aéroport et en partie financée par le gouvernement allemand, cette nouvelle station reposera sur une technologie du groupe Air Liquide. Pour H2 Mobility, ce nouveau développement s'inscrit dans le cadre du programme de déploiement national allemand, dont l'objectif est d'atteindre 400 stations à hydrogène à travers le pays d'ici à 2023. D'ici à la fin de l'année, H2 Mobility devrait franchir le seuil symbolique des 100 stations opérationnelles (Hambourg, Berlin, Rhine-Ruhr, Francfort, Nuremberg, Stuttgart et Munich).

Sommet de crise autour de l'éolien terrestre

Après des années de hausse de ses capacités, le secteur de l'éolien terrestre qui assure désormais un cinquième de la production allemande d'électricité, est en crise. Le nombre de nouvelles turbines installées en Allemagne depuis le début de l'année est en recul de 82%. Les appels d'offres pour attribuer de nouvelles capacités de production ne trouvent pas preneurs. Plus de 600 initiatives citoyennes se sont élevées contre les nouvelles installations d'éoliennes. Le ministre fédéral de l'Economie et de l'Energie, Peter Altmaier, a donc convoqué début septembre une consultation de crise avec les différents acteurs du secteur, qui s'est achevée sans résultats tangibles, mais avec la promesse de nouvelles discussions dont l'objectif sera de parvenir à un consensus national. Pour relancer l'expansion du réseau, les acteurs allemands de l'éolien exigent notamment une réglementation uniforme dans le pays, alors que les distances imposées aux éoliennes par rapport aux habitations varient d'une région à l'autre. Par ailleurs les autorités locales pourraient mettre davantage de terrains à la disposition des centrales éoliennes et accélérer les procédures d'autorisation.

TRANSPORT

Daimler condamné à payer une amende de 870 M€ à la suite du scandale diesel

Le 24 septembre, le parquet de Stuttgart a infligé une amende de plusieurs millions d'euros au constructeur. Les procureurs tiennent Daimler comme responsable de négligence dans ses devoirs de surveillance. Plusieurs chefs de bureaux sont mis en cause notamment le responsable de la certification des véhicules. Des centaines de milliers de véhicules diesel Mercedes – filiale du groupe Daimler - ont ainsi reçu l'homologation officielle de mise en circulation alors que leurs émissions d'oxyde d'azote dépassaient la limite autorisée. Daimler a décidé de ne pas faire appel de la décision. Il est pour l'heure impossible de déterminer si le groupe poursuivra certains de ses employés en justice. Outre cette procédure administrative pour infraction, le parquet de Stuttgart continue d'enquêter sur quatre employés de Mercedes soupçonnés d'avoir manipulé le logiciel de commande des moteurs diesel. Cette amende ne devrait pas impacter les bénéfices de Daimler au troisième trimestre, le groupe ayant provisionné 2,6 Md€ au second semestre pour les charges liées au scandale diesel. Pour rappel, Volkswagen s'était vu infliger une amende d'un milliard d'euros dans le cadre d'une procédure similaire, Audi – la filiale premium du groupe – avait dû payer 800 M€ et Porsche 500 M€.

Continental pourrait supprimer jusqu'à 20 000 emplois dans le monde dont 7000 en Allemagne

Le déclin de la production automobile mondiale a mis en difficulté le fournisseur qui lance un programme de restructuration mondiale de ses effectifs. Celui-ci vise pourrait faire économiser au groupe jusqu'à 500 M€ par an à partir de 2023. Selon le conseil de surveillance de Continental, un dixième des quelques 244 000 emplois du groupe dans le monde pourraient être touchés par ces mesures d'ici dix ans - 7000 des 62000 emplois en Allemagne seraient concernés. Deux usines -aux Etats-Unis et en Malaisie- fermeront quand d'autres projets de fermeture sont en cours de négociation dans le monde. Ce tournant stratégique adopté par Continental vise un double objectif : répondre rapidement au déclin de la production automobile mondiale et répondre à la demande accrue des clients pour des solutions numériques. Au cours des douze derniers mois, le groupe avait baissé ses objectifs commerciaux. Fin juillet la direction avait mis en place un programme visant à assurer la solidité financière à long terme et à accroître la compétitivité face au ralentissement économique. Des négociations sont en cours avec les représentants du personnel concernant une renégociation du programme d'épargne destinés aux collaborateurs du groupe.

Michelin ferme une usine de pneus en Bavière

Le fabricant de pneus français a annoncé, le 25 septembre, la fermeture de son usine bavaroise de Hallstadt qu'il exploitait depuis 1971. La production sera progressivement arrêtée d'ici 2021, 860 emplois devraient disparaître à terme soit 15% des effectifs allemands de Michelin – le groupe emploie 5400 collaborateurs dans le pays. Le groupe invoque la forte pression de ses concurrents asiatiques et une baisse de la demande globale. 60 M€ avaient été investis depuis 2013 pour maintenir la production dans cette usine mais ces investissements se sont avérés insuffisants pour maintenir l'activité. Michelin s'engage à mettre à disposition 167 M€ pour la reconversion de l'usine.

Le chinois Geely investit dans la start-up allemande de taxis volants Volocopter

Volocopter vient de lever 50 M€ dans le cadre d'un tour de financement. Parmi les investisseurs se trouve le constructeur automobile chinois Geely. La start-up a l'intention de mettre ses taxis volants sur le marché d'ici trois ans. La société mère de Volvo, Geely, et Volocopter, souhaitaient également créer une joint-venture pour introduire ce nouveau concept de mobilité aérienne urbaine en Chine. Daimler a d'ores et déjà investi dans l'entreprise, dont le siège se trouve à Bruchsal près de Karlsruhe et se félicite de l'entrée au capital de Geely. A noter que Geely est entré au capital de Daimler en février 2018 en prenant une participation de 9,7%. Mi-septembre, un hélicoptère ultra-léger de la start-up Volocopter, conçu comme un éventuel taxi volant, a volé pour la première fois en public à Stuttgart.

La compagnie aérienne Condor sauvée par le Gouvernement fédéral et à la recherche d'un nouvel investisseur

A la suite de la faillite de Thomas Cook, maison mère britannique de la compagnie aérienne allemande Condor, le Gouvernement fédéral a annoncé, par la voix du Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie, vouloir aller vite (« quelques jours ») pour trouver une solution permettant à la compagnie de maintenir son activité.

Dès le 24 septembre, le gouvernement fédéral et de Land de Hesse, où est implanté le siège de la compagnie, ont proposé le déblocage de 380 M€ sous forme de crédit-relais, somme payable au terme d'une échéance définie. Cette somme devrait permettre à la compagnie de maintenir son activité durant la saison d'hiver. La rapidité du Bund à débloquer des fonds pose question, selon le Handelsblatt, notamment à la suite de la faillite d'Air Berlin, où l'Etat était timidement intervenu (150 M€), principalement pour gérer le démantèlement de l'entreprise dans de bonnes conditions. Le quotidien souligne que la situation financière est différente, Condor étant rentable. Le Président de la Fédération des Industries allemandes (BDI), plutôt peu enclin à défendre l'intervention de l'Etat dans l'économie, a salué cette prise de position. La somme débloquée devrait donner à Condor le temps de trouver un repreneur. Plusieurs offres avaient déjà été soumises l'an dernier, lorsque Thomas Cook, déjà en difficulté, avait proposé la vente de Condor. La compagnie allemande Lufthansa avait montré son intérêt, notamment pour l'activité long courrier de Condor. Elle avait finalement renoncé en raison des délais courts incompatibles avec les procédures antitrust allemandes. Thomas Cook avait également mis fin à son projet de vente, jugeant l'offre trop basse. Selon le Handelsblatt, l'intérêt de Lufthansa s'est depuis largement réduit. Le groupe estimerait les procédures antitrust trop lourdes et aurait déjà, via sa filiale *Low Cost* Eurowings, entamé les parts de marché long courrier de Condor. Toujours selon le Handelsblatt, l'investisseur le plus en vue serait le groupe de capital-investissement américain Indigo. Il possède plusieurs compagnies aériennes

(Sprint ou Frontier aux Etats-Unis). Les récentes commandes d'appareils pour les flottes de son portefeuille semblent à même de répondre à la principale urgence de Condor, celle du renouvellement de ses avions.

ENTREPRISES, INTERNATIONAL

L'Allemagne adopte son premier label garantissant un respect minimum de règles environnementales et sociales, cependant limité à l'industrie textile

Le ministre du développement, M. Gerd Müller (CSU), a présenté, le 9 septembre, le label textile dit « bouton vert ». Il s'agit du premier label de l'Etat allemand visant à garantir la dignité des conditions de travail et le respect environnemental dans un contexte international. Pour obtenir ce label, 26 standards sociaux et environnementaux doivent être respectés et 20 autres contrôlant notamment la transparence sur la liste des sous-traitants, le recueil et le traitement de plaintes. Ce label décerné à 27 entreprises pour les activités « couture » et « teinture » s'élargira l'an prochain à la culture de coton. L'initiative du Ministre suscite toutefois plusieurs critiques. Les entreprises disposant du label sont pour le moment des sociétés spécialisées dans des vêtements plutôt haut de gamme. Des marques de prêt à porter plus grand public ont exprimé leurs regrets sur les délais des procédures d'homologation. Il s'agit notamment de Kik ou de Lidl Deutschland. Les ONG, comme le réseau allemand *Clean Clothes Campaign*, critiquent le fait que le bouton vert impose le respect du seul salaire minimal du pays de production du vêtement. Elles demandent une hausse des rémunérations pour les salariés dont les usines sont situées dans les pays en développement. Enfin, plusieurs entreprises membres de l'Alliance allemande pour le textile, qui regroupe 72 acteurs allemands du secteur autour d'une feuille de route annuelle, prônent l'adoption d'un label au niveau mondial. Elles arguent que les initiatives nationales sont insuffisantes et créent une concurrence déloyale avec les entreprises d'autres pays. Cette position est notamment partagée par le groupe C&A, même si celui-ci salue l'initiative du Ministre.

La seconde entreprise allemande de biotechnologies bien placée pour s'étendre sur le marché pharmaceutique américain

Le 9 septembre, le second groupe allemand de biotechnologies, l'entreprise Morphosys (3,5 Mds € de capitalisation boursière), a annoncé la nomination d'un nouveau DG, prenant la suite du fondateur de la société, M. Monorey. Il s'agit du Français Jean-Paul Kress, second Français à la tête du groupe, avec M. Marc Cluzel comme Président du Conseil d'administration. Tous deux sont passés par Sanofi, dont M. Kress a notamment dirigé les activités pour le marché nord-américain. Cette nomination intervient dans un moment où l'entreprise allemande est sur le point de soumettre pour la première fois un médicament qu'elle a entièrement développé, contre le cancer du sang, à l'approbation de la Food and Drug Administration américaine. L'autorisation de mise sur le marché américain pourrait intervenir l'an prochain. L'entreprise s'est préparée à cette étape, avec une réserve de trésorerie dédiée de 400 M€.

Thyssenkrupp, en difficulté, cherche à se séparer de sa division ascenseurs pour disposer d'un apport de trésorerie, dont l'utilisation potentielle fait polémique au point de provoquer le départ du Directeur général

Le groupe allemand Thyssenkrupp connaît des difficultés croissantes. En un an, sa capitalisation boursière a diminué de moitié, au point que l'entreprise a annoncé, début septembre, qu'elle quittait le Dax, indice qui réunit les 40 principales capitalisations boursières allemandes. Depuis la mi-août, elle occupe la 45^{ème} place, et n'est pas parvenue à se redresser. Cette opération pourrait avoir des conséquences positives pour l'entreprise, l'amenant à se restructurer autour de son activité principale. C'est le souhait du DG de Thyssenkrupp, qui souhaite vendre la division ascenseurs, la plus rentable du groupe, pour recomposer la société autour de la sidérurgie. La branche ascenseurs est évaluée à 17 Mds €, soit le double de la valeur boursière actuelle de Thyssenkrupp dans son ensemble. Cette vente est au cœur d'un bras de fer entre les actionnaires du groupe et le DG, poussé à la démission à la fin du mois de septembre. Les détenteurs du capital, notamment le fonds d'investissement suédois Cevian (18 % des parts) et la fondation Krupp (21 %), souhaitent utiliser cet apport de trésorerie potentiel pour verser un dividende aux actionnaires, après les pertes enregistrées (40 % pour Cevian en un an). De l'autre côté, les employés membres du Conseil de surveillance et le Gouvernement du Land de Rhénanie du nord-Westphalie s'opposent au versement de cette prime. Ils estiment que l'apport de trésorerie est nécessaire à la reconstitution de l'entreprise, dont la dette financière nette dépasse 5 Mds€ à la mi-septembre (ratio d'endettement sur fonds propre de 204 % au cours du second trimestre de 2019). Plusieurs offres d'achat ont été reçues, dont celle du Finlandais Ehrnrooth.

Ouverture du procès en action collective contre Volkswagen dans le cadre du « Dieselgate », alors que l'entreprise n'est pas exclue des marchés publics américains

Le 30 septembre s'est ouvert le procès contre le constructeur automobile Volkswagen, au tribunal régional de Brunswick (Basse-Saxe, nord de l'Allemagne). Il s'agit d'une première sur le plan juridique en Allemagne, avec une requête groupée de près de 450 000 clients lésés pour laquelle le VZBV, la Fédération des associations allemandes de consommateurs, fait office de requérant unique. Elle a abouti, en quatre ans d'enquête, à près de 450 000 dossiers. Par ailleurs, le tribunal de Brunswick a renvoyé, le 24 septembre, trois dirigeants de Volkswagen pour « manipulation de cours boursier ». Il s'agit de l'actuel DG du groupe, M. Diess, du Président du Conseil de surveillance, M. Pötsch et de l'ancien Directeur général, M. Winterkorn. Ces deux procès contrastent avec la décision, prise au début du mois de septembre par l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), de ne pas exclure le groupe allemand des marchés publics aux Etats-Unis. Il s'agit d'une décision importante pour l'entreprise, surtout présente dans ce pays via sa filiale MAN Energy Solutions, qui produit des moteurs diesel utilisés principalement dans le transport maritime et dont l'US Navy un client important. Cette autorisation intervient toutefois à la condition que le groupe accepte la présence d'un deuxième représentant américain au Conseil de surveillance.

Le salon international de l'automobile de Francfort 2019 dominé par la voiture électrique

La 68^{ème} session du salon international de l'automobile de Francfort a été dominée par la problématique des véhicules électriques. Le groupe allemand Volkswagen a ainsi présenté son premier modèle totalement électrique, l'ID.3. Elle est proposée au prix de 30 000 EUR, pouvant atteindre 40 000 EUR pour une autonomie plus importante, de 500 km. Des ONG dont Greenpeace ont également organisé un rassemblement devant le salon, appelant les constructeurs automobiles à agir davantage pour lutter contre les changements climatiques. Le Handelsblatt note que cette session a également été marquée par de nombreuses annulations de constructeurs. Selon l'association des industriels de l'automobile VDA, plus de vingt marques, dont Toyota et Volvo, ont renoncé à leur présence. Enfin, le Handelsblatt avait, en amont du salon, interrogé longuement M. Bolloré, Président de Renault, sur l'avenir du secteur automobile. Le dirigeant économique français avait souligné (i) son objectif de développer un modèle de véhicule électrique à 10 000 EUR d'ici cinq ans, et (ii) le discrédit du public envers la motorisation diesel, en raison notamment du scandale lié aux moteurs de Volkswagen. L'organisatrice du salon, la fédération VDA, constate une baisse d'environ 30% des exposants et des visiteurs.

Les foires et salons allemands en essor, malgré un contexte économique moins favorable

Du 12 au 22 septembre s'est tenue la foire automobile de Francfort. Le Handelsblatt souligne que, si cette édition a été marquée par de nombreuses annulations, il ne faut pas y voir un recul de l'attrait des foires et des salons allemands, conséquence d'un ralentissement industriel dont la presse se fait l'écho. Le quotidien rappelle en effet que le chiffre d'affaire du secteur des salons et foires se porte bien en Allemagne et atteint pour la première fois les 4 Mds€. Il connaît néanmoins une recomposition, avec (i) une hausse du nombre et de l'affluence des salons et foires plus spécialisés (IT-SA sur la sécurité informatique ou Automechanika sur la mécanique automobile), (ii) une hausse importante des exposants étrangers (+ 4,4 % attendus en 2019 par rapport à 2018 selon la Fédération allemande des salons et des foires – AUMA) qui compense largement un nombre d'exposants allemands en légère baisse (- 1,3 % prévu en 2019 par rapport à 2018, toujours selon les prévisions de l'AUMA).

Déplacement officiel de la Chancelière en Chine

La Chancelière a effectué, du 5 au 7 septembre, son 12^{ème} déplacement en République populaire de Chine. Elle s'est rendue à Pékin et à Wuhan, où PSA possède une usine. Elle était accompagnée d'une délégation d'affaires de 25 PDG d'entreprises, comprenant les grands groupes du DAX (Siemens, dont le Directeur général est également président du Comité Asie-Pacifique des entreprises allemandes – APA, branche des principales fédérations patronales chargée des relations économiques avec la Chine). 11 accords commerciaux ont été signés, concernant l'aéronautique (extension de l'usine d'assemblage d'A320 de Tianjin, au nord-est de la Chine), de nouvelles formes de mobilité (BMW et Académie chinoise des technologies de l'information et de la communication sur les véhicules connectés, l'entreprise de mécanique Voith et la CRRC sur les autobus électriques, Street Scooter, filiale du groupe DHL spécialisée dans les véhicules utilitaires électriques et l'entreprise chinoise Chery Holding pour le développement des produits de Street Scooter sur le marché chinois), le secteur de la finance et des assurances et de l'énergie (lettre d'intention entre Siemens et State Power Investment Corporation Limited pour le développement de turbines à combustion). Parmi les messages

clés de la Chancelière figurent (i) la situation à Hong Kong, où elle a appelé au respect de la loi fondamentale, (ii) une critique du système de crédit social, qui inquiète les entreprises allemandes, (iii) un appel à plus de *Level Playing Field* et d'ouverture du marché chinois, et (iv) la défense de la réglementation allemande sur le commerce et les investissements, dont les conditions plus strictes sont vivement critiquées par la Partie chinoise. La presse allemande signale que si les résultats économiques ont été plutôt limités, cette visite s'inscrit dans un cadre désormais bien rôdé laissant peu de place à la nouveauté en termes de messages. Elle intervenait néanmoins dans un contexte complexe, en raison des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, qui place les entreprises allemandes dans une situation inconfortable, ne souhaitant pas choisir entre leurs partenariats anciens avec les Etats-Unis et leurs relations plus récentes (mais d'une intensité croissante) avec la Chine.

Les constructeurs ferroviaires allemands « sur les rails » pour un projet de train à grande vitesse en Russie

Le 1^{er} septembre, le vice-Ministre des Transports russe a annoncé l'entrée du projet de ligne à grande vitesse entre Moscou et Saint-Pétersbourg dans sa phase de planification. Celle-ci devrait durer trois ans, suivie par la construction de la ligne, qui devrait s'étendre sur cinq années. Il s'agit d'une ligne à grande vitesse de 650 kilomètres, sur laquelle les trains devraient pouvoir rouler à une vitesse de près de 400 km / h sur certains tronçons. Elle devrait permettre de relier les deux métropoles russes en deux heures et demie. La construction de la ligne représente un investissement estimé par le vice-Premier Ministre russe à environ 20 Mds €. Les entreprises ferroviaires allemandes se montrent fortement intéressées par ce projet. Elles estiment avoir une longueur d'avance sur leurs concurrents, en particulier chinois. Siemens a mis en place un consortium regroupant également la Deutsche Bahn et les sociétés d'ingénierie Obermeyer et Gauff, sous le nom d'Initiative allemande pour la circulation à grande vitesse. Début septembre, le directeur des Chemins de fer russes et Mme Soussan, Directrice générale de Siemens Mobility, ont signé un accord de partenariat stratégique. Selon celui-ci, le consortium allemand fournira les technologies et le savoir-faire nécessaires à la planification et à la construction ultérieure de la ligne. Le Handelsblatt souligne toutefois qu'il s'agit d'une déclaration d'intention non contraignante. Il rappelle également que le Président russe avait auparavant affirmé sa préférence pour les technologies chinoises, avant de se raviser.

NUMERIQUE, INNOVATION

Le gouvernement fédéral entend faire pression sur Bruxelles pour durcir les règles visant les géants de l'Internet.

Le SPD veut imposer des sanctions contre les pratiques déloyales des grandes entreprises de l'Internet. Selon J. Zimmermann, porte-parole du groupe parlementaire SPD au Bundestag chargé du numérique, l'accès aux données et la prévention de nouveaux monopoles de la donnée revêtent une importance capitale. Il ajoute, « des possibilités doivent être créées dans le droit de la concurrence pour sanctionner les refus d'accès aux données et pour pouvoir en ordonner l'accès. L'Etat doit être pionnier dans ce domaine et mettre en œuvre une politique ouverte en matière de données ». Dans un rapport remis à Peter Altmaier, Ministre de l'économie (CDU), la Commission du droit de la concurrence 4.0 nommée par le ministère a recommandé, entre autres, que les plates-formes soient tenues de fournir les données des utilisateurs en temps réel et de rendre ces données non seulement disponibles mais également dans un format interopérable garantissant leur portabilité. Cela permettrait à un utilisateur de supprimer ses informations d'un service et de les transférer sur un autre.

M. Habeck favorable à l'exclusion de Huawei de la construction du réseau 5G en Allemagne

Le coprésident des Verts, Robert Habeck, a exigé que le fournisseur chinois soit exclu de la mise en place du réseau de téléphonie mobile 5G en Allemagne arguant qu'exclure Huawei (i) ouvrirait des opportunités à Ericsson et Nokia pour développer un « savoir-faire européen » et (ii) permettrait de s'affranchir de la dépendance technologique vis-à-vis de la Chine, préoccupante selon lui. Les Etats-Unis ne cessent de mettre en garde leurs alliés – dont l'Allemagne – contre l'utilisation d'équipements Huawei qu'ils jugent trop peu fiables au regard des liens qui unissent Huawei à l'Etat chinois. Arne Schönbohm, le dirigeant de l'Office fédéral de la sécurité des technologies de l'information en Allemagne (BSI) a estimé qu'il était nécessaire de distinguer les questions techniques des questions politiques. Huawei est considéré comme le leader technologique mondial dans la construction de réseaux 5G ultra-rapides. Lors d'une visite en Chine en juin dernier, le ministre fédéral de l'économie Peter Altmaier (CDU) a souligné qu'aucune entreprise

ne devrait faire l'objet de discrimination lors du passage à la technologie 5G en ajoutant toutefois que toutes les entreprises concernées devaient répondre à des normes de sécurité élevées.

Les compagnies privées d'assurance maladie prévoient d'investir plusieurs dizaines de millions d'euros dans des applications de santé numérique

Les assureurs privés des soins de santé veulent stimuler les innovations numériques dans le secteur et ont annoncé la mise en place d'un fonds de capital-risque pour financer les start-ups du secteur. Le ministre fédéral de la Santé Jens Spahn (CDU) a salué le projet des assureurs privés qu'il encourage depuis des années à s'impliquer davantage dans le financement des start-ups. Ce fonds devrait voir le jour avant la fin de l'année et courir sur au moins dix ans. Les investissements envisagés portent essentiellement sur les applications numériques de la santé, la télémédecine et la numérisation des soins. Outre les compagnies d'assurance maladie privées, les investisseurs berlinois Heartbeat Labs et Flying Health, spécialisés dans la santé numérique, apportent également une contribution d'un million d'euros. A noter qu'il existe déjà un fonds d'innovation dédié à l'assurance maladie obligatoire (GKV), doté d'un budget annuel de 200 millions d'euros et que le Ministre J. Spahn entend poursuivre jusqu'en 2024. La mise en réseau des données et l'utilisation de l'intelligence artificielle annoncent une révolution des soins de santé. Le système de santé allemand a néanmoins beaucoup de retard à rattraper en terme de numérisation. L'an dernier, une étude menée par le think tank de Bertelsmann sur 18 pays sur le thème de la numérisation de la santé a classé l'Allemagne à la 17ème position.

Deutsche Post investit massivement dans la numérisation

Deutsche Post prévoit de consacrer deux milliards d'euros à sa transformation numérique d'ici 2025. Le PDG du groupe, Frank Appel, a annoncé que les robots seraient de plus en plus utilisés pour rationaliser les procédures. La Deutsche Post s'est fixé un objectif ambitieux. Elle table sur un résultat d'exploitation de 5,3 milliards d'euros d'ici 2022 bien qu'il n'est, pour l'heure, que de 3,2 milliards d'euros. Malgré ces annonces, les analystes sont sceptiques et ne pensent pas que l'objectif puisse être atteint.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Berlin (adresser les demandes à berlin@dgtesor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique de Berlin

Adresse : Pariser Platz 5, 10117 Berlin, Allemagne

Rédigé par (par ordre alphabétique) : Alissa ABBOUD, Thomas JEANNIN,

Emmanuel LAGRANDEUR-BOURESSY, Catherine LEGRAND,

Guillaume PRIGENT, Relu par : Etienne OUDOT DE DAINVILLE

Version du 12/07/2019